## REGLEMENT PARTICULIER DU 9EME TOURNOI DU NOUGAT DE L'UMS BADMINTON LES 25 ET 26 AVRIL 2019

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité des Juges-Arbitres.

- 1. Les Juge-arbitres seront **Fréderic PEREZ** et **Jean Marc SANJUAN**. Le tournoi est autorisé par la Fédération Française de Badminton sous le N°.
- 2. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFBaD, de la catégorie minime à vétéran.
- 3. Le tournoi est ouvert aux séries: N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12, WH1/WH2 et SL3.
- 4. Déroulement des matchs : Les simples et les mixtes se dérouleront le samedi. ATTENTION : le joueur ne pourra pas participer aux 2 tableaux (simple OU mixte).
  - Les doubles le dimanche.
  - Parabad (WH1/WH2, SL3) le dimanche.
  - Les finales se joueront le jour même.
- 5. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.
- 6. Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD.
- 7. Les joueurs peuvent s'inscrire dans deux tableaux (aux conditions de l'article 4). Le prix est de 16€ pour un tableau et 19€ pour deux tableaux.
- 8. Les tableaux se dérouleront en poules de 3 ou 4 avec 1 ou 2 sortants par poule (dans la mesure du possible).
- 9. Le nombre de participants est limité aux 220 premiers inscrits et ayant réglés leurs engagements, ensuite sera établi une liste d'attente.
- 10. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés jusqu'à 1h à l'avance.
- 11. Les organisateurs en accord avec le Juge-Arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- 12. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec le nombre de volants suffisant, de raquettes et tout autre accessoire nécessaire à son match. Si un joueur quitte le terrain à 11 ou entre les sets, il doit être de retour sur le terrain 20 secondes avant la reprise du jeu.
- 13. Le plateau de Jeu est uniquement réservé aux JA, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs uniquement entre les sets. Pour des raisons de dispositions de terrains et donc de sécurité, le coaching entre les points ne sera pas autorisé. Merci de respecter le nombre d'entraîneurs par terrain, 2 par équipe.
- 14. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale

- indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi.
- 15. Les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement des arbitres (ou faisant office) seront proposés par le comité d'organisation aux Juges-Arbitres. Cependant, tout joueur pourra faire appel aux Juges-Arbitres, à tout moment du tournoi, qui désigneront, si possible, un arbitre (ou faisant office).
- 16. Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle : Perfly FSC 960.
- 17. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes, etc.) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé 2 fois. Pendant l'échange ou au service, les volants touchant les filins seront à remettre.
- 18. Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-Arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le JA et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.
- 19. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 5 minutes » pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.
- 20. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains.
- 21. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
- 22. Le temps de test de volants et d'échauffement autorisé sur le terrain est de trois minutes, il est demandé aux joueurs de tester leurs volants avant de prendre en compte la situation de l'espace de jeu dans la salle par des échanges, l'échauffement des joueurs doit se faire en dehors des terrains.
- 23. Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 min. A la demande du Juge-Arbitre, il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Le Juge-Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
- 24. **Contestations** : **seul le responsable d'un club** pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
- 25. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...
- 26. Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.
- 27. Les têtes de séries seront désignées par le juge arbitre au CPPH à la date du tirage au sort.
- 28. La feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir avant le 10 Avril 2020. Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement.

## Le tirage au sort aura lieu 11 Avril 2019.

Les droits d'inscriptions, passé le délai de la date limite d'inscription sont remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail etc.

Le joueur forfait ou blessé avant la compétition devra envoyer un justificatif dans les 5 jours après la compétition, à la commission régionale arbitrage de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de badminton - 37 route du Vercors - 38500 Saint Cassien soit par courrier, soit par mail à l'adresse : Sophie.bluy@badminton-aura.org sous peine de 2 mois de suspension sur (Tournois et interclubs).

29. Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce « 9ème Tournoi National du Nougat » en observant ce règlement et en respectant les décisions des Juge Arbitres.

Juge Arbitre Principal Frédéric PEREZ Juge Arbitre Jean Marc SANJUAN